

*Formation—Loi*

perdu toutes les affaires qui auraient découlé des mégaprojets dans l'Ouest. A l'heure actuelle, les collègues du ministre essaient de saboter un projet de développement énergétique semblable dans les Maritimes.

C'est à regret que je dois souligner que les plans du ministre relatifs au programme national de formation professionnelle ont été établis lorsqu'on avait encore de bonnes raisons de croire que ces projets dans l'Ouest seraient menés à bien. Or, la politique interventionniste du gouvernement a carrément empêché la réalisation de ces projets dans un avenir prévisible et a réellement aggravé la situation en ce qui a trait au chômage. Il est plutôt ironique de constater que le ministre se trouve maintenant dans une situation où il doit présenter ce plan grandiose de formation pour des emplois hautement spécialisés qui n'existent pas à l'heure actuelle et que nous n'aurons probablement pas tant que ce gouvernement fera passer ses propres intérêts avant le bien-être du pays.

Beaucoup pourraient dire que nous nous devons de prendre des mesures dans les circonstances actuelles pour répondre aux besoins des nouveaux secteurs et des nouvelles technologies qui risquent, en définitive, de nous aider à nous sortir de ce pétrin. Cela est vrai. Mais il faut tout d'abord être bien certains de savoir ce qui nous a placés dans ce pétrin au départ. La situation mondiale, la récession, la crise de l'énergie ou tout autre prétexte invoqué par nos vis-à-vis n'ont rien à y voir. En fait, ce n'est pas une cause unique mais plutôt un concours de circonstances, toutes importantes, qui ont précipité le Canada du deuxième rang pour le niveau de vie au quatorzième, dans l'espace de 14 ans—un échelon pour chaque année que le premier ministre (M. Trudeau) a passée au pouvoir. Mais il faut que le public sache qu'en plus de tous les autres changements radicaux qui ont influencé notre société depuis 20 ans, le gouvernement fédéral constitue, somme toute, l'un des éléments les plus préjudiciables.

Le ministre a su identifier correctement les pénuries chroniques qui frappent de nombreux métiers hautement spécialisés, et le programme qu'il propose constitue la principale tentative du gouvernement pour les atténuer. Il ne faut pas oublier, cependant, que le succès de son programme est lié à la reprise de l'économie, qui dépend d'une réduction sensible des taux d'intérêt, du ralentissement de l'inflation, et le reste. Son programme en soi ne pourra contribuer à faire redémarrer l'activité industrielle et n'atteindra vraiment ses objectifs qu'une fois la relance économique bien amorcée. Pour une fois, les parlementaires devraient se souvenir du passé pour éviter d'approuver trop précipitamment des programmes attrayants mais qui se révéleront inutiles au bout de quelques années.

D'une façon générale, le Canada s'est doté d'une main-d'œuvre spécialisée par le biais de l'immigration, de la formation sur place, tels les programmes d'apprentissage, des programmes de formation officielle avec la collaboration de l'entreprise privée, ou encore de la formation scolaire par l'intermédiaire des établissements d'enseignement supérieur. Surtout avant 1960, le déclin de l'agriculture de même qu'une immigration soutenue ont assuré une main-d'œuvre suffisante à une économie essentiellement fondée sur l'exploitation des richesses naturelles. Ainsi, nos établissements d'enseignement n'ont pas insisté sur la formation professionnelle; nous en avons payé le prix à la fin des années 50 et au début des années 60, puisque nous avons manqué de travailleurs hautement spécialisés.

Vers le milieu des années 60, en dépit de mesures sélectives en matière d'immigration, le nombre d'ouvriers spécialisés admis au Canada a baissé sensiblement, ce qui a entravé encore une fois la croissance et le développement économique du Canada. Cependant, au cours des années 60, le nombre d'inscriptions dans nos collèges et universités a sensiblement augmenté, alors que la population étudiante faisait plus que doubler de 1961 à 1971. Au cours de la même période, dans une proportion moindre cependant, les inscriptions dans les institutions non universitaires ont connu également une période de croissance.

Au début des années 70, les diplômés d'université ayant littéralement inondé le marché du travail, le gouvernement fédéral et les provinces ont instauré un certain nombre de programmes destinés à combler l'écart entre les études secondaires, les études supérieures et les tâches productives exigées par le marché du travail, productives pour l'individu et la société.

En vérité, le précurseur de la présente mesure, la loi sur la formation professionnelle des adultes, en était un exemple typique et connut un certain succès dans les limites prévues. Cependant, des experts du secteur de l'emploi ont signalé que loin d'offrir des solutions utiles et nécessaires pour combler les lacunes de la formation offerte par les collèges et les universités, ces programmes ont été des instruments à court terme destinés à remédier à certaines pénuries passagères, n'offrant des possibilités qu'à de petits groupes de travailleurs et que des palliatifs à l'assurance-chômage. Ces programmes tenaient à peine compte des principaux besoins en effectifs à long terme de l'industrie canadienne et, comme on le voit maintenant, ils n'étaient plus adaptés aux conditions constamment changeantes du monde industriel. Nous ne devons pas en conclure pour autant que les écoles soient les seules à pouvoir former toute la gamme des travailleurs qualifiés dont nous aurons besoin, pour profiter de la reprise si jamais elle a lieu. Les écoles peuvent combler une bonne part du vide dans certains secteurs comme les services et les métiers de fabrication, notamment les outillages et les teintures. Il importe d'affecter la masse des crédits fédéraux là où les résultats seront les meilleurs, sans pour autant nuire au secteur de l'enseignement postsecondaire, si crucial au bien-être du pays tout entier.

• (1750)

Dans les années 1960 et 1970, de 5 à 15 p. 100 seulement des programmes gouvernementaux de formation de la main-d'œuvre étaient appliqués avec la collaboration de l'entreprise privée. Entre 1966 et 1970, le pourcentage des entreprises qui assuraient une certaine formation a même baissé de 26 à 23 p. 100. Dans le secteur de la fabrication, une entreprise sur cinq seulement offrait une forme quelconque de formation. Seulement 16 p. 100 de toutes les personnes qui recevaient une formation en entreprise étaient des femmes. Je me réjouis que la mesure contienne un élément de promotion sociale, pour les femmes comme pour les autochtones et les handicapés.

Il est clair que nos besoins de main-d'œuvre spécialisée ne sont satisfaits ni par les écoles de formation ni par les sources classiques de main-d'œuvre étrangère spécialisée. Les salaires canadiens sont maintenant trop faibles. Il est de même évident que l'indifférence à l'égard des programmes de formation fondés sur l'apprentissage a conduit aux pénuries de main-d'œuvre spécialisée dans un certain nombre de domaines.